

Formulaire 45-110F1

Document d'offre



Point 1 : Risques liés à l'investissement

1. **Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières ni aucun organisme de réglementation n'a évalué, examiné ou approuvé la qualité de ces titres ni examiné le présent document d'offre. Toute déclaration contraire constitue une infraction. Il s'agit d'un investissement risqué.**
2. **Les prévisions et les prédictions d'une entreprise en phase de démarrage sont difficiles à analyser ou à confirmer objectivement. Les déclarations prospectives représentent uniquement l'opinion de l'émetteur et peuvent ne pas s'avérer raisonnables.**

Point 2 : L'émetteur

2.1 Renseignements sur l'émetteur:

- a. Nom légal complet : Bacon Financial Technologies Inc.
- b. Adresse du siège social : 100 Place Charles Lemoyne, Suite 246 Longueuil, QC J4K 2T4
- c. Téléphone : 514-25-3255
- d. Courriel: julien@hardbacon.com
- e. URL du site Web: <https://hardbacon.ca/en/>

2.2 Informations sur une personne de contact de l'émetteur qui est en mesure de répondre aux questions des acheteurs et de l'autorité ou du régulateur des valeurs mobilières:

- a. Nom légal complet : Julien Brault
- b. Fonction : Co-fondateur et PDG
- c. Adresse professionnelle : 100 Place Charles Lemoyne, Suite 246 Longueuil, QC J4K 2T4
- d. Téléphone au bureau : 514-25-3255
- e. Courriel de l'entreprise : julien@hardbacon.com

Point 3 : Activités de l'émetteur

3.1 Bacon Financial Technologies Inc. (l'" émetteur ", la " société ", " Hardbacon ", et ci-après également désignés par " nous ", " elle " ou " nous ")

Hardbacon aide les Canadiens à prendre des décisions financières grâce à une application qui les aide à planifier, à établir un budget et à investir.

Le principal produit de Hardbacon est une application mobile qui regroupe et analyse des données de comptes ainsi que des informations sur les marchés financiers. La société développe également sa

marque et son public par le biais de son site Web, Hardbacon.ca, qui permet à ses utilisateurs de trouver et de comparer différents services et produits financiers, tels que des cartes de crédit, des comptes bancaires, des courtiers en ligne, des robo-conseillers, des assurances et des prêts hypothécaires. Le site Web publie également du contenu qui vise à aider les gens à prendre de meilleures décisions financières.

Le contenu et les outils de Hardbacon sont bilingues (anglais et français), et visent à rejoindre tous les Canadiens âgés de 25 à 45 ans, sa cible démographique.

Services

Pour le grand public et les particuliers, Hardbacon fournit une application mobile qui se connecte aux comptes bancaires et de placement de ses utilisateurs pour les aider à planifier, à établir un budget et à investir. Hardbacon aide également ses utilisateurs à comparer les produits et services financiers dans sept créneaux : cartes de crédit, comptes d'épargne et comptes-chèques, courtiers en ligne, robots-conseillers, assurances-vie, prêts hypothécaires et prêts personnels.

Pour les institutions financières, Hardbacon est un fournisseur de technologie et de référencement client qui les aide à acquérir des clients par voie numérique. Sur le segment B2C, grâce au «centre d'offres exclusives» de Hardbacon et à ses comparateurs, Hardbacon est en mesure de promouvoir une large gamme de produits financiers. Hardbacon travaille constamment à signer de nouveaux partenariats avec les institutions financières, afin d'afficher des offres et des taux promotionnels pour les visiteurs et les abonnés de Hardbacon. Cela leur permet d'orienter les clients vers les institutions financières partenaires.

Monétisation et modèle d'affaires

Hardbacon dispose actuellement de trois sources de revenus.

1. Référencement client (B2B) - Générer des prospects pour les institutions financières. Une référence est un utilisateur de Hardbacon qui est référé par Hardbacon à une institution financière. Il peut s'agir d'une personne qui exprime un intérêt et s'inscrit sur le site Web du partenaire, ou d'une personne qui ouvre un compte auprès de l'institution.
2. Publicité et médias (B2B) - Les institutions financières paient Hardbacon pour créer et montrer aux bons utilisateurs des articles sponsorisés, un placement média dans la barre latérale, un «push» dans la newsletter et plus encore.
3. Abonnements (B2C) - Dans l'application Hardbacon, les utilisateurs peuvent opter pour un abonnement premium. Cet abonnement premium permet à nos utilisateurs d'avoir accès à des données boursières de premier ordre et en direct, ainsi qu'à des analyses de portefeuille. Cette fonctionnalité convient aux clients qui souhaitent avoir une meilleure compréhension et une meilleure visibilité de leurs investissements.

Concurrence

Étant donné que nous nous concentrons sur le référencement client dans le secteur des services financiers, Hardbacon a des concurrents directs au Canada. Les trois plus grands acteurs au Canada sont Ratehub, Kanetix et Webpals, trois entreprises qui s'appuient principalement sur des sites Web d'information pour générer des prospects pour les institutions financières et les courtiers indépendants. Ratehub (Ratehub.ca) est soutenu par le groupe de capital-investissement Elephant Partners, Kanetix (rates.ca) appartient au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et Webpals (greedyrates.ca) est une filiale de XLMedia, cotée à la Bourse de Londres.

Bien que ces sociétés mères soient très rentables, nous pensons qu'elles n'investissent pas dans la technologie comme le font les leaders du marché aux États-Unis et au Royaume-Uni. En effet, Nerdwallet et MoneySuperMarket ont tous deux développé une application qui permet de recueillir des informations sur les finances personnelles de leurs utilisateurs (telles que le score de crédit, le suivi des cartes de crédit et des comptes bancaires), et par conséquent, peuvent convertir et retenir plus efficacement chaque visiteurs Web

D'autres concurrents mieux équipés en termes de technologie, tels que Mint, Borrowell ou Credit Karma, sont des concurrents dans le créneau du crédit. De plus, leur principal modèle d'affaires n'est pas la génération de prospects. À l'extérieur du Canada, certains de nos plus grands concurrents sont Nerdwallet, qui a généré plus de 379,6 millions de dollars américains de revenus annuels aux États-Unis en 2021, et MoneySuperMarket, une société cotée en bourse qui a généré 316,7 millions de livres sterling (395,7 millions USD) en 2021 au Royaume-Uni.

Graphique 1 : Paysage concurrentiel



Graphique 2 : Analyse des concurrents

	ratehub.ca	RATESDOTCA	mint	Borrowell	greedyrate	Hardbacon
Lier comptes bancaires et les cartes de crédit	✗	✗	✓	✓	✗	✓
Lien les comptes d'investissement	✗	✗	✗	✗	✗	✓
Fonction de planification	✗	✗	✗	✗	✗	✓
Fonction de budget	✗	✗	✓	✗	✗	✓
Fonction de suivi des investissements	✗	✗	✗	✗	✗	✓
Recommandations de cartes de crédit	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Recommandations de compte bancaire	✓	✓	✗	✗	✓	✓
Recommandations relatives aux comptes de placement	✓	✓	✗	✗	✓	✓
Recommandations d'assurance et d'hypothèques	✓	✓	✗	✗	✓	✓
Recommandations basées sur le comportement de dépenses	✗	✗	✗	✗	✗	✓
Application mobile	✗	✗	✓	✓	✗	✓

Risques majeurs

L'un des risques auxquels nous sommes confrontés est de ne pas réussir à faire croître efficacement notre base d'utilisateurs et notre trafic Web. Bien que nous travaillions actuellement à l'ajout d'une application Web et que nous investissions dans le référencement organique (SEO), nos efforts pourraient échouer et compromettre l'évolutivité de notre modèle actuel. Bien que le référencement organique dans les moteurs de recherche soit la pierre angulaire de notre stratégie de croissance, nous diversifions notre stratégie d'acquisition de trafic en créant notre propre réseau d'affiliation, en établissant des partenariats avec des sites Web de médias et en nous faisant connaître sur les médias sociaux.

Acquisitions récentes / Étapes importantes

Au cours des années qui ont suivi sa création, Hardbacon a franchi les étapes notables suivantes :

- Novembre 2017 : Hardbacon, a été accepté dans le programme accélérateur Queen City Fintech ; l'équipe a déménagé à Charlotte, en Caroline du Nord, pendant trois mois pour être encadrée par des cadres de Wells Fargo, Bank of America, Ally Invest et BB&T.
- Février 2018 : L'application iPhone Hardbacon est lancée sur l'Apple Store. Elle est présentée par Apple dans la catégorie New Apps We Love et reçoit l'attention des médias du Journal de l'assurance, du Devoir, du Conseiller, du Financial Post, de Nuadox, de Finance et investissement, du National Post, du Toronto Star, de La Presse, de advisor.ca, du Vancouver Sun, de Investment Executive, de Strategy Online, de MSN, du Journal de Montréal et de MTLinTech.
- Juin 2018 : La société a lancé une campagne de sociofinancement en équité sur GoTroo et a réussi à recueillir 250 000 \$ auprès de 361 investisseurs.
- Septembre 2018 : Un partenariat stratégique avec Desjardins Courtage en ligne a été signé, ce qui permet à Hardbacon d'être promo sur la plateforme Disnat.com.
- Décembre 2018 : La version Android de Hardbacon est lancée

- Février 2019 : Hardbacon lance son score de portefeuille. Nous sommes la première entreprise au Canada à fournir une notation de votre investissement en fonction de différents critères tels que le risque par rapport à la performance, le taux de change, la diversification, la répartition des actifs, les frais de transfert, les frais de gestion et autres. Ceci améliore la vue d'ensemble et l'information disponible pour nos clients sur leurs investissements.
- Juin 2019 : Hardbacon lance sa fonctionnalité d'alertes sur les portefeuilles d'investissement, les actions et les FNB. Cette fonctionnalité envoie des alertes automatiques que l'utilisateur peut personnaliser en fonction de ses objectifs.
- Août 2019 : La société clôture une ronde de financement réussie de 780 733\$ dollars sur FrontFundr auprès de 918 investisseurs.
- Septembre 2019 : Hardbacon lance ses comptes d'entraînement, qui permettent à quiconque de s'initier à la Bourse en investissant de l'argent virtuel.
- Février 2020 : Hardbacon lance sa fonctionnalité permettant de se synchroniser avec les comptes bancaires. Cela permet à Hardbacon d'ouvrir de nouvelles possibilités pour ses utilisateurs. En les aidant à établir un budget et à trier leurs transactions bancaires quotidiennes, ils peuvent désormais faire un budget et s'assurer de le respecter.
- Mai 2020: Hardbacon lance une nouvelle version gratuite de l'application, qui inclut la budgétisation et la planification.
- Octobre 2020 : Hardbacon lance ses outils de comparaison sur Hardbacon.ca pour aider ses utilisateurs à comparer les produits et services financiers dans sept (7) verticaux. Lesquels sont :
 - Comptes-chèques
 - Comptes d'épargne
 - Cartes de crédit
 - Prêts personnels
 - Robots-conseillers
 - Courtiers en ligne
 - Hypothèques
- Février 2021 : Hardbacon conclut une ronde de financement de 1 372 600 \$ en billets convertibles sur FrontFundr auprès de 954 investisseurs.
- **Juin 2021 - Hardbacon franchit plusieurs étapes :**
 - Embauche de plusieurs «rock stars» dans les fonctions marketing, produit et ventes. Parmi elles, un directeur de la monétisation, un directeur de la croissance, un spécialiste du référencement, un concepteur de produits et un gestionnaire de contenu.
 - Vente du premier contenu sponsorisé sur Hardbacon.ca.
 - Signé plusieurs accords de référencement client couvrant un total de 18 nouveaux produits provenant d'institutions financières telles que la Banque Nationale, HSBC, Equitable Bank et Coast Capital.
 - Augmentation des revenus provenant des recommandations de clients et du contenu commandité de plus de 70 % par mois.
 - Augmentation du trafic web sur Hardbacon.ca, qui génère environ 150 000 pages vues par mois.
- Août 2021 - Hardbacon franchit plusieurs étapes :
 - Lancement d'une campagne de publicité télévisée et numérique diffusées sur les ondes de RDI et de Télé-Québec.

- Réalignement de l'équipe de contenu, avec la nomination d'un nouveau gestionnaire de contenu, Stéfani Balinski, et de deux rédacteurs internes : Louis Angot, basé à Montréal, et Heidi Middleton, qui est basée à Winnipeg.
- Lancement d'un comparateur de taux hypothécaires
- Adhésion au programme d'affiliation d'American Express à la fin du mois de juin.
- Signature de 12 nouveaux clients depuis le début du mois de juin.
- Nous avons vendu 8 articles de contenu sponsorisé et plusieurs produits de marketing personnalisés pour les clients. Notre offre de produits marketing est désormais notre deuxième source de revenus, après les recommandations des clients.
- Nous avons relancé Grattecenne.com en mettant l'accent sur les points et milles de récompenses.
- Décembre 2021 - Hardbacon franchit plusieurs étapes :
 - Signature d'un partenariat avec le groupe Metro Media, propriétaire du journal Métro et de nombreux hebdomadaires à travers le Québec.
 - Lancement de 24 calculatrices financières sur Hardbacon.ca afin d'aider les gens à prendre de meilleures décisions financières et d'augmenter le trafic en provenance des moteurs de recherche.
 - Nous avons connu un mois de novembre record en termes de revenus, avec des ventes qui devraient dépasser 35 000 \$.
 - Signature de plus d'une douzaine de nouveaux contrats avec des clients prestigieux tels que Air Miles, BMO, Bitbuy, HSBC, NDAX, CIBC, QTrade, etc.
 - Pour la première fois de son histoire, Hardbacon a rempli son carnet de commandes marketing. Entre septembre et novembre, nous avons produit 9 contenus sponsorisés, 10 newsletters sponsorisées et 9 bannières publicitaires dans notre infolettre hebdomadaire.
 - Nous avons lancé des comparateurs d'assurance auto et habitation en partenariat avec ClicAssure.
 - Hardbacon a maintenant un public majoritairement anglophone avec 51% des utilisateurs qui sont anglophones.
- Janvier 2022 : Acquisition de Findmytotal.com, un site Web de calculatrices financières basé en Inde.
- Mars 2022 - Hardbacon franchit plusieurs étapes :
 - Hardbacon.ca attire maintenant plus de 195 000 visiteurs uniques par mois.
 - Partenariat avec HelloSafe.ca, un site web atteignant pas moins de 152 000 visiteurs uniques par mois au Canada.
 - Obtention d'un prêt de 122 808 \$ d'Investissement Québec.
 - Lancement de trois nouveaux comparateurs dans les créneaux suivants : cryptomonnaies, billets d'avion et hôtels.
 - Nouvelle fonctionnalité dans l'application pour suivre les cryptomonnaies.
 - Lancement des inscriptions pour la nouvelle édition de notre bootcamp sur les finances personnelles.
 - Lancement de notre réseau d'affiliés
 - Signature d'un contrat avec 14 nouveaux clients, dont la Financière Sun Life et la Banque TD, depuis janvier 2022.

- Nous atteignons 89 % de nos objectifs de vente en matière de placement média et de génération de prospects pour le premier trimestre.
- Lancement de la marque Parlons Bacon en partenariat avec Metro Media, éditeur du journal Métro et de nombreux hebdomadaires de quartier à Montréal et à Québec.
- Finalisation de l'acquisition de Simple Rate qui nous a permis de consolider notre position de leader en matière de référencement client pour les cartes de crédit au Canada.
- Avril 2022 : Hardbacon.ca franchit le cap des 230 000 visiteurs uniques mensuels.

Équipe de direction de l'émetteur

Julien Brault : En tant que PDG de Hardbacon, Julien a pour objectif de guider son équipe grâce à un leadership collaboratif. Il a cofondé Hardbacon pour aider les Canadiens à prendre de meilleures décisions en matière d'investissement. Depuis, il a levé plus de deux millions de dollars et conclu des partenariats stratégiques avec des institutions financières de partout au pays. Avant de lancer Hardbacon, Julien a partagé sa passion pour la finance et la technologie en tant que journaliste économique pour Les Affaires. Il a également été directeur de la croissance pour un fonds d'investissement spécialisé en fintech.

Nicolas Raynaud : Notre directeur de la technologie, Nicolas, a rejoint l'équipe avec plus de 10 ans d'expérience en tant que développeur expert et architecte logiciel, notamment dans le secteur des services financiers chez Crédit Agricole. Avant de rejoindre l'équipe, il était architecte logiciel et développeur senior à l'OPT Nouvelle-Calédonie, après un passage similaire chez CAFAT. Il est passionné par la résolution de problèmes logiciels complexes ainsi que par l'impact de son travail sur la vie des utilisateurs finaux.

Erick Martz : Erick est le directeur de la croissance chez Hardbacon, où il apporte à l'équipe près de 20 ans d'expériences professionnelles en matière de marketing en ligne, de création de sites Web et de gestion de projets informatiques. Il a collaboré avec plusieurs agences de communications de renom, tant au Québec qu'à l'international. En 2016, il a lancé une agence de marketing en ligne baptisée Agence Web, où il mettait ses connaissances à profit pour perfectionner les techniques de référencement organique.

Frédéric Roy : Spécialiste du développement des affaires et des ventes, Frédéric a rejoint Hardbacon en tant que directeur de la monétisation, après avoir passé neuf ans dans le monde des médias spécialisés pour les professionnels des services financiers canadiens. Le soir, il continue à partager ses connaissances en matière de finance en tant que chroniqueur pour Planète Business. Sa formation en sciences politiques, son expertise en communication et sa connaissance du monde de la finance font de lui l'expert à qui parler de vos projets !

Ivan Lagacé : Spécialiste des données financières, Ivan a rejoint Hardbacon avec une mine de connaissances à partager. Avant de rejoindre l'équipe, il a eu une carrière de 15 ans consacrée au développement et à l'analyse de logiciels pour la simulation de systèmes complexes dans l'aérospatiale,

l'automobile et d'autres industries. Ensuite, il s'est lancé dans une carrière de vente et de marketing pour des entreprises de technologie logicielle et matérielle. Ivan considère Hardbacon comme sa troisième carrière. Après avoir obtenu une maîtrise en finance mathématique et computationnelle, il se consacre au développement d'applications logicielles financières chez Hardbacon.

Stefani Balinsky : Stefani Balinsky est la directrice du contenu chez Hardbacon. Elle écrit professionnellement depuis ses études universitaires et son stage d'été au festival Juste pour rire. Elle est titulaire de plusieurs diplômes de l'Université McGill et d'un PMP du Project Management Institute. Elle aime les données et la recherche autant qu'elle aime une bonne histoire. Bien qu'elle ait occupé des postes de marketing dans des entreprises du secteur de l'édition, de la santé et de la technologie financière, elle a aussi un penchant pour l'entrepreneuriat qui alimente sa curiosité.

Les prochaines étapes

Hardbacon a pour objectif à long terme de devenir l'outil vers lequel tout le monde se tourne lorsqu'ils souhaitent prendre une décision financière. À long terme, nous prévoyons de servir davantage d'utilisateurs en opérant également à l'international. Nous avons l'intention de faire de Hardbacon un service multinational auquel des millions d'utilisateurs font confiance pour prendre des décisions financières.

Nos objectifs à long terme ne se limitent pas à l'expansion géographique. Nous voulons toucher tous les aspects de la vie financière de nos utilisateurs. Notre objectif à long terme est de construire notre application pour qu'elle soit utile dans toute décision financière, permettant ainsi à l'entreprise et à ses clients B2B de profiter de tout service financier dont notre utilisateur aurait besoin. En fin de compte, l'objectif de la société est de devenir le «family office» de M. et Mme Tout le monde, en aidant ses utilisateurs dans tous les aspects de leur vie financière. L'entreprise a l'ambition d'aider les gens à trouver des polices d'assurance et des conseillers financiers, à faire leurs impôts, à éliminer leurs dettes, à obtenir un prêt hypothécaire, et bien plus encore.

3.2 L'Émetteur est organisé en vertu des lois de la Loi canadienne sur les sociétés par actions (la "Loi") ; son numéro de constitution est 1041779-3, et il a été constitué le 22 septembre 2017.

3.3 La convention d'actionnaires et la convention de vote fiduciaire de l'émetteur sont disponibles sur demande à l'adresse support@frontfundr.com.

3.4 L'émetteur :

- ☐ n'a jamais mené d'opérations.
- ☐ est en phase de développement.
- ☒ mène actuellement des opérations.

3.5 Les états financiers sont disponibles sur demande à support@frontfundr.com.

Information à l'intention des acheteurs : Si vous recevez des états financiers d'un émetteur effectuant une distribution en vertu de la dispense pour financement participatif des entreprises en démarrage, vous devez savoir que ces états financiers n'ont pas été fournis à une autorité de réglementation des valeurs mobilières ni examinés par celle-ci. Ils ne font pas partie du présent

document d'offre. Vous devez également envisager de demander l'avis d'un comptable ou d'un conseiller financier indépendant sur les informations contenues dans les états financiers.

3.6 la date du présent document d'offre, les titres suivants sont autorisés et en circulation :

Titres émis		
Description du titre	Nombre de titres en circulation	Conditions de base
Les actions ordinaires de catégorie A	1 204 271	Actions avec droit de vote
Actions ordinaires de catégorie D	813 951	Actions sans droit de vote
Total des actions en circulation	2 018 222	
Options sur actions		
Statut de l'option	Nombre de titres en circulation	Conditions de base
Acquises	12 831	Émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés et pouvant être exercées en actions ordinaires de catégorie D.
Non acquises	95 553	
Total des options en circulation	108 384	

Notes:

1. Actions ordinaires de catégorie A (droits de vote, dividendes à la discrétion de la direction, droits de liquidation après certaines conditions, voir le point 5.5 pour les exigences de la classe D qui sont les mêmes que pour la classe A)
2. Actions ordinaires de catégorie D (aucun droit de vote, dividendes à la discrétion de la direction, droits de liquidation après certaines conditions, voir le point 5.5 pour plus d'informations)

Titres convertibles ⁽¹⁾					
Description du titre/de l'accord	Montant d'achat	Plafond de conversion	Escompte ou % d'intérêt	Seuil de financement par capitaux propres ⁽³⁾	Droit entièrement dilué
Note promissaire convertible ⁽²⁾	1,372,600\$	\$10,000,000	Intérêt annuel de 10%	1 000 000\$+	À déterminer lors de la conversion ⁽⁴⁾

Notes :

1. Les informations relatives à l'accord sur les titres convertibles décrites dans ce tableau sont fournies à des fins de commodité uniquement et ne doivent pas être considérées comme faisant autorité. Les titres pouvant être émis en vertu de chaque convention sont assujettis à l'ensemble des modalités, conditions et droits du détenteur en vertu de la convention applicable, et le droit réel entièrement dilué, entre autres, peut changer en fonction des modalités de l'événement de conversion.
2. Les conventions de titres convertibles sont disponibles sur demande. Les termes en majuscules utilisés dans ce tableau et non expressément définis ont la signification qui leur est attribuée dans leurs accords respectifs. Pour plus de clarté, certains termes en majuscules dans ce tableau sont définis ailleurs dans le présent document d'offre ; ces significations ne doivent pas être données aux termes de ce tableau.
3. Sous réserve de la définition spécifique de «financement par capitaux propres» ou d'un terme similaire dans chaque convention, le seuil de financement par capitaux propres désigne le montant total du produit qui doit être reçu dans le cadre d'un financement admissible par la société pour que les titres sous-jacents à la convention soient émis.
4. Si ce placement permet de lever 1 000 000 \$ ou plus, le billet à ordre convertible sera converti, ce qui diluera davantage les actions en circulation d'environ 305 578. Le nombre d'actions de conversion de 305 578 est une estimation qui suppose un an d'intérêt.
5. Ce billet à ordre convertible a été reçu en dollars canadiens (CAD) et est libellé dans cette devise.

Point 4 : Gestion

- 4.1 Renseignements sur chaque promoteur, administrateur, dirigeant et personne de contrôle de l'émetteur :

Nom légal complet, résidence et poste	Principale occupation au cours des cinq dernières années	Expertise, formation et expérience pertinentes aux activités de l'émetteur.	Nombre et type de titres de l'émetteur détenus	Date d'acquisition des titres et prix payé pour les titres	Propriété des titres de l'Émetteur à la date du présent document d'offre ^{0, (2)}
L'ÉMETTEUR					

Julien Brault Ville, Province <i>Cofondateur, PDG, Directeur</i>	PDG de Hardbacon	Julien a cofondé Hardbacon après une carrière dans le journalisme d'affaires. Au cours de sa carrière de journaliste, où il a utilisé des outils tels que Bloomberg pour faire son travail, il a réalisé que tout le monde n'avait pas accès à des informations financières pertinentes pour prendre des décisions éclairées, et c'est pourquoi il a fondé Hardbacon.	680 000 actions de catégorie A	680 000 ont été acquis le 28 septembre 2017, pour 0,0001 \$/action.	Non dilué : 33,69% (56,47% de votes) Entièrement dilué : 31,98%
Nicolas Raynaud : Ville, Province <i>DIRECTEUR TECHNIQUE</i>	Directeur Technique de Hardbacon	Nicolas a fait une carrière de plus de 15 ans en tant que développeur / architecte / ingénieur logiciel dans diverses entreprises.	3 948 options	Les options ont été attribuées le 1er décembre 2019 et sont entièrement acquises. Elles ont une valeur de 1,90 \$/action	Non dilué : 0% Entièrement dilué : 0,18%
Henri Tremblay Ville, Province <i>Cofondateur</i>	Ne travaille plus à Hardbacon		312 500 actions de catégorie A	50 000 ont été acquis le 28 septembre 2017, au prix de 0,0001 \$ par action. 630 000 ont été acquis le 2 mars 2018, au prix de 0,0001 \$ par action.	Non dilué : 15,48% (25,95% de votes) Entièrement dilué : 14,69%

				367 500 ont été vendues le 6 novembre 2019.	
Ivan Lagacé : Ville, Province <i>Chef de l'ingénierie financière</i>	Chef de l'ingénierie financière chez Hardbacon	Ivan a passé plus de 15 ans dans le domaine des ventes et du marketing avant de retourner à l'école et d'obtenir un diplôme en finance mathématique et informatique, qu'il utilise maintenant dans son quotidien avec Hardbacon en tant que spécialiste de la finance.	11 111 actions de catégorie A 9 741 options, dont 7 306 sont acquises.	11 111 ont été acquises le 3 octobre 2019 à 0,90 \$/action. Les options ont été attribuées le 10 septembre 2018. Les options entièrement acquises ont une valeur de 0,90 \$/action.	Non dilué : 0,55% (0,92% de votes) Entièrement dilué : 0,98%

Notes :

1. Basé sur une capitalisation non diluée de 2 018 222 actions incluant les soldes des actions ordinaires de classe A et de classe D en circulation.
2. Sur la base d'une capitalisation entièrement diluée de 2 126 606 actions. Le nombre d'actions de capitalisation entièrement diluées est calculé en ajoutant les 108 384 options sur actions des employés au nombre d'actions de capitalisation non diluées.
3. Si ce placement permet de lever 1 000 000 \$ ou plus, le billet à ordre convertible sera converti, ce qui diluera davantage les actions en circulation d'environ 305 578. Le nombre d'actions de conversion de 305 578 est une estimation qui suppose un an d'intérêt. Si cette offre permet de lever 1 000 000 \$ ou plus, le billet à ordre convertible sera converti, ce qui diluera davantage les actions en circulation d'environ 305 578.

Pour plus d'informations, voir la rubrique 3.6.

4.2 Aucune des personnes énumérées à la rubrique 4.1 ou l'émetteur, selon le cas :

- a. n'a jamais plaidé coupable ou été reconnu coupable
 - i. d'une infraction sommaire ou d'un acte criminel en vertu du Code criminel,
 - ii. d'une infraction quasi-criminelle dans un territoire du Canada ou dans un territoire étranger,

- iii. d'un délit ou d'un crime en vertu de la législation pénale des États-Unis d'Amérique, ou de tout État ou territoire de ce pays, ou
 - iv. une infraction à la législation pénale de toute autre juridiction étrangère,
- b. fait ou a fait l'objet d'une ordonnance (d'interdiction ou autre), d'un jugement, d'un décret, d'une sanction ou d'une pénalité administrative imposée par un organisme gouvernemental, un organisme administratif, un organisme d'autoréglementation, un tribunal civil ou un tribunal administratif du Canada ou d'un territoire étranger, ou a conclu un accord de règlement avec ceux-ci, au cours des 10 dernières années, relativement à ce qui suit
 - i. la participation de la personne à une activité liée aux valeurs mobilières à l'assurance ou à la banque ; ou
 - ii. une réclamation fondée en tout ou en partie sur la fraude, le vol, la tromperie, la fausse déclaration, le complot, l'abus de confiance, la violation d'une obligation fiduciaire, le délit d'initié, les opérations non enregistrées, les distributions illégales, l'omission de divulguer des faits ou des changements importants, ou des allégations de conduite similaire,
- c. ou a fait l'objet d'une ordonnance, d'un jugement, d'un décret, d'une sanction ou d'une pénalité administrative imposée par un comité de discipline, un ordre professionnel ou un tribunal administratif du Canada ou d'une juridiction étrangère au cours des dix dernières années en rapport avec une quelconque faute professionnelle,
- d. fait ou a déjà fait l'objet d'une procédure de faillite ou d'insolvabilité ; ou
- e. est administrateur, dirigeant, fondateur ou personne de contrôle d'une personne ou d'une société qui fait ou a fait l'objet d'une procédure décrite au paragraphe (a), (b), (c) ou (d) ci-dessus.

Point 5 : Distribution par l'entremise d'une campagne de sociofinancement en capital

5.1 La Société a engagé FrontFundr Financial Services Inc. (" FrontFundr "), un courtier sur le marché dispensé, pour effectuer ce placement par l'entremise d'une campagne de sociofinancement en capital. FrontFundr est une filiale en propriété exclusive de Silver Maple Ventures Inc.

5.2 L'émetteur a l'intention de réunir des fonds et de rendre le présent document d'offre disponible dans les territoires de compétence suivants.

- | | | |
|--|---|--|
| ☒ Colombie-Britannique | ☒ Ontario | ☐ Terre-Neuve et Labrador |
| ☒ Alberta | ☒ Québec | ☐ Territoires du Nord-Ouest |
| ☒ Saskatchewan | ☒ Nouveau Brunswick | ☐ Nunavut |
| ☒ Manitoba | ☒ Nouvelle-Écosse | ☐ Yukon |

5.3 Informations relatives à la distribution de crowdfundingn :

- a. La date à laquelle l'émetteur doit avoir réuni le montant minimum de l'offre, le cas échéant, comme prévu à la rubrique 5.7, et procéder à une clôture dans le cadre de la présente distribution de crowdfunding, est de 90 jours à compter de la date du présent document d'offre.
- b. Le présent document d'offre n'a pas été modifié précédemment.

5.4 Les titres admissibles offerts sont les suivants :

- ☒ Actions ordinaires de classe B
- ☐ Actions préférentielles non convertibles
- ☐ Des titres convertibles en actions ordinaires
- ☐ Titres convertibles en actions privilégiées non convertibles
- ☐ Dette non convertible liée à un taux d'intérêt fixe
- ☐ Dette non convertible liée à un taux d'intérêt variable
- ☐ Parts de société en commandite
- ☐ Parts du capital d'une association

5.5 Les titres offerts sont assortis des droits, restrictions et conditions suivants :

☒ Droits de vote (sous réserve des conditions de l'accord de fiducie de vote, tel que décrit plus en détail à la rubrique 5.6).

☒ Dividendes ou intérêts - Sous réserve des droits, privilèges, conditions et restrictions attachés aux autres catégories d'actions, les détenteurs des actions de catégorie D ont le droit de recevoir si, comme et quand le conseil d'administration de la société le déclare, tout dividende aux dates et pour les montants que le conseil d'administration peut de temps à autre déterminer. Le conseil d'administration n'est en aucun cas tenu de déclarer un dividende sur les actions des autres catégories d'actions au motif qu'un dividende aurait été déclaré ou versé sur les actions de catégorie D.

☒ Droits en cas de dissolution - Sous réserve des droits, privilèges, conditions et restrictions attachés aux autres catégories d'actions, les détenteurs des actions de catégorie D auront le droit, en cas de liquidation ou de dissolution de la société, après le paiement aux détenteurs des actions de catégorie E, F, G, H, I et J de tout montant payable à ces catégories d'actions dans ce cas et après le paiement des 150 \$ payables aux détenteurs des actions de catégorie A, des 100 \$ payables aux détenteurs d'actions de catégorie B et des 50 \$ payables aux détenteurs d'actions de catégorie C, de recevoir avec les détenteurs d'actions de catégorie A, B et C, à parts égales, action pour action et sans préférence ni distinction entre ces catégories d'actions, le reste des biens de la société.

☐ Droits de conversion : Les actions ordinaires ne sont pas convertibles en toute autre forme d'action ou de titre.

☒ Droits de préemption : Les actionnaires auront le droit de préemption d'investir dans des événements de financement par actions ultérieurs, sous réserve du point 6 de la convention d'actionnaires de l'émetteur datée du 28 septembre 2017.

5.6 Autres restrictions ou conditions importantes :

- À la discrétion de la Société, chaque souscripteur, directement ou indirectement, conclura une convention de fiducie de vote, par laquelle les droits de vote des titres admissibles seront transférés à un fiduciaire à la Société pour aider à l'administration de notre importante base d'actionnaires. Les souscripteurs conserveront tous les droits bénéfiques et commerciaux qui leur sont accordés

par ailleurs (comme toute distribution lors de la vente ou le paiement de dividendes). Pour plus d'informations, voir la rubrique 10,3.

5.7 Informations sur l'offre:

	Montant total (\$)	Nombre total de titres admissibles à émettre
Montant minimum de l'offre	Néant	Néant
Montant maximal de l'offre ⁽¹⁾⁽²⁾	1 500 000\$	273 225
Prix par titre admissible	5,49\$	

1. Bien que l'émetteur soit limité à réunir 1 500 000 \$ au cours d'une période de 12 mois en utilisant le Règlement 45-110 sur les dispenses d'inscription et de prospectus pour le financement par emprunt des entreprises en démarrage, il peut réunir un montant supérieur au cours de l'année civile en utilisant les autres dispenses de prospectus disponibles.
2. L'Émetteur peut accepter un montant supérieur au montant maximal de l'offre à sa seule discrétion.

5.8 Le montant minimum d'investissement par souscripteur sera indiqué sur la page de la campagne FrontFundr de l'entreprise.

5.9 Remarque : Cette offre ne comporte pas de montant minimum. Hardbacon sera en mesure de collecter tous les fonds collectés par le biais de cette offre, quel que soit le montant total collecté.

Point 6 : Utilisation des fonds

6.1 Informations sur les fonds levés précédemment par l'émetteur :

L'historique des financements de l'émetteur :

Date	Montant :	Comment les fonds ont été levés	Dispense de prospectus utilisée	Utilisation des fonds
jeudi 26 juillet 2018.	249 999\$+	Actions ordinaires de catégorie D	NI 45-535 - Financement par crowdfunding d'une start-up	Les fonds ont été utilisés pour le développement de produits et les données financières, le marketing, les ventes et les frais généraux et administratifs.

8 août 2019	780 733\$+	Actions ordinaires de catégorie D	RÈGLEMENT 45-106	Les fonds ont été utilisés pour le développement de produits, les ventes, le marketing, les frais administratifs et les données financières.
26 février 2021	1 372 600\$+	Billet à ordre convertible	RÈGLEMENT 45-106	Les fonds ont été utilisés pour le développement de produits et les données financières, le marketing, les ventes et les frais généraux et administratifs.
lundi 2 mars 2020.	250 000\$+	Prêt de la Banque de développement du Canada 60 mois Amortissement 12 premiers mois Intérêt seulement	NA	Dépenses de marketing et de contenu pour accélérer la croissance de Hardbacon
20 juin 2022	509 576,31\$	Actions ordinaires de catégorie D	NI 45-106 NI 45-110	Voir point 6.2
5 juillet 2022	168 965,73\$	Actions ordinaires de catégorie D	NI 45-106 NI 45-110	Voir point 6.2

6.2 Utilisation du produit de cette offre:

Description de l'utilisation prévue des fonds énumérés par ordre ou priorité	Montant total (\$)	
	Montant minimum présumé de l'offre	Montant maximal supposé de l'offre ⁽¹⁾

	Néant	216 085,50\$
ventes	Néant	53 707,50\$
Marketing	Néant	434 403,00\$
Admin	Néant	690 943,50\$
Coûts de l'offre - frais commerciaux ⁽²⁾	Néant	105 000\$
Total	Néant	1 500 000\$

- a. L'Émetteur peut accepter un montant supérieur au montant maximal de l'offre à sa seule discrétion.
- b. L'émetteur peut accepter plus que le montant maximal de l'offre à sa seule discrétion. FrontFundr a droit à une commission de transaction uniquement sur les investissements éligibles. Pour plus d'informations, voir la rubrique 8.

Point 7 : Distributions antérieures en vertu de la dispense pour financement participatif des entreprises en démarrage

7.1 L'émetteur a déjà utilisé la dispense pour financement participatif des entreprises en démarrage. L'offre a eu lieu entre le 21 juin 2018 et le 26 juillet 2018. Détails de l'offre :

- a. Nom légal complet de l'émetteur : Bacon Financial Technologies Inc.
- b. Nom du portail de financement : GoTroo
- c. Résultat de la distribution : Campagne de crowdfunding réussie
- d. Nombre d'abonnés : 408
- e. Sommes recueillies dans le cadre de la CF : 249 999\$
- f. Titres admissibles émis : Actions ordinaires de classe D

L'Émetteur a réalisé une deuxième Distribution de Financement Participatif Start-Up le 10 juin 2022. Détail de l'offre :

- (a) Dénomination sociale complète de l'émetteur : Bacon Financial Technologies Inc.
- (b) Nom du portail de financement : FrontFundr
- (c) Résultat de la distribution : campagne de financement participatif réussie
- (d) Produits collectés dans le cadre du FC : 297 958,77 \$
- (e) Titres admissibles émis : Actions ordinaires de catégorie D

L'Émetteur a réalisé une troisième Distribution de financement participatif de démarrage le 5 juillet 2022. Détails de l'offre :

- (a) Dénomination sociale complète de l'émetteur : Bacon Financial Technologies Inc.
- (b) Nom du portail de financement : FrontFundr
- (c) Résultat de la distribution : campagne de financement participatif réussie
- (d) Produit recueilli dans le cadre de l'exemption pour financement participatif : 117 958,14 \$

(e) Titres admissibles émis : Actions ordinaires de catégorie D

Point 8 : Rémunération versée au portail de financement

8.1 En vertu d'un contrat d'agence daté du 17 février 2022 (le " Contrat d'agence "), la Société a engagé FrontFundr pour agir en tant qu'agent exclusif de vente, de marketing et d'administration dans le cadre du placement et pour fournir certains services connexes à la Société. Dans ce rôle, entre autres, FrontFundr fera ses meilleurs efforts pour identifier les investisseurs qui achèteront les titres éligibles dans le cadre de cette offre.

En vertu du contrat d'agence, la rémunération suivante est due à FrontFundr :

- Frais d'entrée en fonction de 2 500 \$.
- Des frais de service de 2 500 \$ pour la rédaction des documents d'offre.
- Une commission de transaction pour chaque souscripteur qui :
 - investit 25 000 \$ ou moins, le plus élevé des deux montants suivants : (i) 7,00 % du produit brut collecté auprès de tout souscripteur dans le cadre de cette offre ou (ii) 35 \$ par souscripteur,
 - investit entre 25 001 \$ et 100 000 \$, une commission de transaction égale à 2,5 % du produit brut collecté auprès de tout souscripteur,
 - investit 100 001 \$ ou plus, une commission de transaction égale à 2,0 % du produit brut collecté auprès de tout souscripteur.
- Les commissions de transaction sont soumises à une liste de présidents comprenant jusqu'à 5 investisseurs potentiels, liste qui doit être soumise avant le lancement de cette offre, qui sont soumis à une commission de transaction de 1%.
- Une commission de transaction égale à 2,5 % du produit brut collecté auprès de tout souscripteur figurant à l'annexe S, qui est un ancien actionnaire et investit par le biais de la plateforme en ligne de l'agent, et à qui FrontFundr fournit des services, s'applique également.
 - Des bons de souscription permettant à FrontFundr d'acheter un nombre de titres éligibles égal à 1,5% du nombre de titres éligibles vendus dans le cadre de l'offre de FrontFundr pendant une période maximale de 3 ans après l'émission.
 - A l'option et à la discrétion de la Société, des frais pour des services de clôture, jusqu'à 2 250 \$.

Point 9 : Facteurs de risque

9.1 Risques généraux

Il existe certains risques inhérents à un investissement dans les Titres et aux activités de l'Émetteur, que les investisseurs doivent examiner attentivement avant d'investir dans les Titres. Le texte qui suit n'est qu'un résumé de certains de ces facteurs de risque. Les acquéreurs potentiels doivent examiner les risques liés à un investissement dans les Titres avec leurs conseillers juridiques et financiers.

L'Émetteur conseille aux acheteurs potentiels de consulter leurs propres conseillers professionnels indépendants en matière juridique, fiscale, d'investissement et financière avant d'acheter les Titres afin

de déterminer le caractère approprié de cet investissement par rapport à leurs objectifs financiers et d'investissement et par rapport aux conséquences fiscales d'un tel investissement.

En plus des facteurs énoncés ailleurs dans le présent document d'offre, les acheteurs potentiels doivent tenir compte des risques suivants avant d'acheter les titres. L'un ou l'autre de ces risques, ou d'autres risques non encore identifiés, peuvent avoir un effet négatif important sur l'activité de l'émetteur et/ou sur le rendement pour les acquéreurs.

Les facteurs de risque décrits ci-dessous ne constituent pas une liste définitive de tous les facteurs de risque associés à un investissement dans les titres admissibles offerts aux termes des présentes et les investisseurs sont avertis qu'ils peuvent perdre la totalité de leur investissement.

Risques d'investissement

- a) **Les titres sont spéculatifs** - Les titres offerts aux termes des présentes doivent être considérés comme hautement spéculatifs et un placement dans ces titres comporte un degré élevé de risque. Un souscripteur potentiel devrait examiner attentivement les facteurs de risque suivants, en plus des autres informations contenues dans le présent document d'offre, avant d'acheter des titres. En raison de la nature de son activité et du stade actuel de son développement, l'Émetteur peut être soumis à des risques importants. Les résultats d'exploitation réels de l'Émetteur peuvent être très différents de ceux prévus à la date du présent document d'offre, auquel cas le cours des titres pourrait baisser, et un Souscripteur pourrait perdre tout ou partie de son investissement. Les facteurs de risque décrits ci-dessous ne constituent pas une liste définitive de tous les facteurs de risque associés à un investissement dans les titres offerts aux termes des présentes et les investisseurs sont avertis qu'ils peuvent perdre la totalité de leur investissement.
- b) **Absence de marché public** - Il n'existe actuellement aucun marché public pour les titres et aucun marché ne devrait se développer dans un avenir prévisible. Les titres sont soumis à d'importantes restrictions de transfert en vertu des lois sur les valeurs mobilières et des statuts de l'émetteur. Par conséquent, les titres ne peuvent être revendus ou autrement transférés, sauf conformément aux statuts de l'émetteur ou aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. (Voir **le point 12 - Restrictions de revente**).
- c) **Valeur des titres de l'émetteur** - Le prix des titres de l'émetteur est déterminé par la direction et peut ne pas être lié aux bénéfices, à la valeur comptable ou à d'autres critères d'évaluation.
- d) **Questions fiscales** - Le rendement du placement d'un actionnaire dans ses titres est assujéti aux modifications apportées aux lois fiscales fédérales et provinciales canadiennes, ainsi qu'à toute autre loi fiscale applicable aux actionnaires. Rien ne garantit que les lois fiscales ne seront pas modifiées d'une manière qui altérera fondamentalement les conséquences fiscales pour les investisseurs de la détention ou de la cession des titres.
- e) **Dilution** - Après la réalisation de l'offre, les actionnaires existants peuvent voir leurs intérêts dilués. L'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription en circulation aura également

un effet dilutif sur les intérêts des nouveaux acquéreurs des titres. En outre, si l'émetteur a besoin d'un financement par actions supplémentaire en vertu des titres offerts dans le cadre du placement, les acquéreurs des titres supplémentaires peuvent subir une dilution supplémentaire dans la mesure où ces titres peuvent être émis pour une valeur inférieure au prix payé pour la conversion des actions acquises en vertu des présentes.

Risques liés à l'émetteur

- a. **Aucune garantie** - Il n'y a aucune garantie que l'émetteur atteindra son objectif de placement ou obtiendra un rendement positif.
- b. **Risques liés à la gestion et au personnel** - Les activités de l'émetteur dépendront grandement de l'équipe de gestion de l'émetteur, y compris des conseillers en gestion et des consultants externes. La perte des administrateurs, des dirigeants, des autres employés, des conseillers ou des consultants de l'émetteur pourrait avoir un effet défavorable important sur ce dernier. Le succès de l'émetteur dépend, en partie, de sa capacité à attirer et à conserver du personnel clé, technique, de gestion et d'exploitation, y compris des consultants et des membres du conseil d'administration actuel ou futur de l'émetteur (le " conseil "). L'émetteur doit développer une expertise suffisante et ajouter des employés qualifiés ou retenir les services de consultants dans des domaines tels que la recherche et le développement, les ventes et le marketing afin d'exécuter avec succès son plan d'affaires et d'atteindre ses objectifs. L'émetteur pourrait être incapable d'attirer et de retenir du personnel qualifié ou de développer l'expertise nécessaire dans ces domaines. Si l'émetteur ne parvient pas à attirer et à conserver du personnel clé, il pourrait être incapable d'exécuter son plan d'affaires et ses activités pourraient en souffrir.
- c. Absence d'historique de dividendes ou de plan de versement de dividendes - L'émetteur n'a jamais versé de dividende ni effectué de distribution sur aucun de ses titres. En outre, l'Émetteur pourrait ne jamais atteindre un niveau de rentabilité qui permettrait le versement de dividendes ou d'autres formes de distribution à ses actionnaires. Compte tenu de l'état d'avancement des activités de l'émetteur, il faudra probablement une longue période avant que l'émetteur puisse être en mesure de déclarer des dividendes ou d'effectuer des distributions à ses investisseurs. Le paiement de tout dividende futur par l'émetteur sera à la seule discrétion du conseil d'administration de l'émetteur. Les détenteurs d'actions admissibles auront le droit de recevoir des dividendes uniquement lorsque le conseil d'administration de l'émetteur en déclarera, et si c'est le cas.
- d. Historique des pertes - L'émetteur a subi des pertes nettes depuis le début de ses activités jusqu'à la date du présent document d'offre. L'émetteur ne peut garantir qu'il pourra devenir rentable ou éviter les pertes nettes à l'avenir, ni qu'il n'y aura pas de baisse des bénéfices ou des revenus pour tout trimestre ou toute autre période à venir. L'émetteur s'attend à ce que ses dépenses d'exploitation augmentent à mesure qu'il développe ses activités, notamment en consacrant des ressources importantes à la recherche et au développement, au marketing et à d'autres dépenses liées à la croissance. Par conséquent, toute diminution ou tout retard dans la génération de revenus pourrait entraîner des pertes d'exploitation importantes.
- e. **Incapacité à gérer la croissance potentielle de l'entreprise** - L'émetteur peut être soumis à des risques liés à la croissance, notamment des contraintes de capacité et des pressions sur ses systèmes et contrôles internes. La capacité de l'émetteur à gérer efficacement la croissance exigera qu'il continue de mettre en œuvre et d'améliorer ses systèmes opérationnels et financiers et d'accroître,

de former et de gérer sa base d'employés. L'incapacité de l'émetteur à gérer la croissance potentielle pourrait avoir une incidence négative importante sur ses activités, ses résultats d'exploitation, sa situation financière ou sa rentabilité. Toute expansion des activités que l'Émetteur pourrait entreprendre comportera des risques ; ces actions peuvent impliquer des activités opérationnelles spécifiques, ce qui peut avoir un impact négatif sur la rentabilité de l'Émetteur. Par conséquent, les actionnaires doivent assumer le risque que (i) une telle expansion puisse en fin de compte entraîner des dépenses de fonds dépassant les ressources dont dispose l'émetteur à ce moment-là et que (ii) la gestion de ces activités élargies puisse détourner l'attention et les ressources de la direction de toute autre activité, tous ces facteurs pouvant avoir un effet défavorable important sur les activités commerciales actuelles et futures de l'émetteur.

- f. **Besoin supplémentaire de financement par emprunt ou par capitaux propres** - L'émetteur pourrait devoir vendre des titres supplémentaires, y compris, mais sans s'y limiter, des actions ou une certaine forme de titre convertible, ce qui aurait pour effet de diluer les participations des actionnaires existants. L'émetteur peut également avoir besoin de lever des capitaux en contractant des dettes à long terme ou à court terme afin de financer ses objectifs commerciaux. Cela pourrait entraîner une augmentation des intérêts débiteurs ou une diminution du bénéfice net. Les porteurs de titres sont prévenus qu'il n'y a aucune garantie quant aux modalités d'un tel financement et quant à la disponibilité d'un tel financement. De plus, les statuts de l'émetteur ne limitent pas le montant de l'endettement que l'émetteur peut contracter. Le niveau d'endettement de l'émetteur pourrait nuire à sa capacité d'obtenir du financement supplémentaire à l'avenir en temps opportun pour tirer parti des occasions d'affaires qui pourraient se présenter.
- g. **Risques liés au stade de développement de l'entreprise** - L'émetteur ne dispose que d'un historique limité sur lequel il est possible de fonder une évaluation de ses perspectives et de son rendement futur. Les activités proposées par l'émetteur sont soumises à tous les risques commerciaux associés aux nouvelles entreprises. La probabilité de succès de l'émetteur doit être considérée à la lumière des problèmes, des dépenses, des difficultés, des complications et des retards fréquemment rencontrés dans le cadre de l'expansion d'une entreprise, de l'exploitation dans un secteur concurrentiel et du développement d'une clientèle. Il est possible que l'émetteur subisse des pertes à l'avenir. Si l'émetteur n'est pas en mesure de générer des revenus ou des profits, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de réaliser des retours sur leur investissement ou d'empêcher la perte de leur investissement.
- h. **Les déclarations et informations prospectives peuvent s'avérer inexactes** - Les investisseurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive aux déclarations et informations prospectives. De par leur nature, les déclarations et informations prospectives comportent de nombreuses hypothèses, des risques connus et inconnus et des incertitudes, de nature générale ou spécifique, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux suggérés par les déclarations et informations prospectives ou contribuer à la possibilité que les prédictions, prévisions ou projections se révèlent inexactes.
- i. **Risques liés à la concurrence** - Si l'émetteur ne parvient pas à concurrencer efficacement des entreprises plus grandes, mieux établies et disposant de ressources plus importantes, ses activités pourraient en pâtir. Rien ne garantit que les produits ou services actuels ou futurs de l'émetteur et les résultats des efforts continus de recherche et de développement de l'émetteur donneront lieu à des produits ou services qui seront viables pour toute application commerciale et, s'ils sont viables, que les clients potentiels utiliseront les produits et services de l'émetteur aux fins prévues. Une

concurrence accrue peut entraîner des réductions de prix, une diminution des marges brutes et une perte de parts de marché, ce qui pourrait avoir une incidence importante et défavorable sur les activités de l'émetteur. L'émetteur pourrait ne pas être en mesure de concurrencer avec succès les concurrents actuels et futurs et l'incapacité de le faire nuirait aux activités de l'émetteur.

- j. **Risque de cybersécurité** - Le risque de cybersécurité est le risque de perte et de responsabilité pour une organisation résultant d'une défaillance ou d'une violation des systèmes de technologie de l'information utilisés par l'organisation ou en son nom et par ses fournisseurs de services, y compris les incidents entraînant l'accès, l'utilisation ou la divulgation non autorisés de données sensibles, réglementées ou protégées. L'utilisation d'Internet et des systèmes de technologie de l'information par l'émetteur et ses fournisseurs de services peut exposer l'émetteur à des pertes ou à des responsabilités potentielles découlant d'incidents de cybersécurité.
- k. **Risque lié à la sécurité des données** - Si l'un des systèmes de tiers sur lesquels nous nous appuyons, les environnements en nuage ou sur place de nos clients ou nos systèmes internes font l'objet d'une violation ou si un accès non autorisé aux données des clients ou des tiers est obtenu d'une autre manière, la perception publique de nos plateformes et de nos services peut être compromise, et nous pouvons perdre des affaires et subir des pertes ou des responsabilités.

Risque de litige - L'émetteur peut faire l'objet de litiges découlant de ses activités. Les dommages-intérêts réclamés dans le cadre de ces litiges peuvent être importants, et l'issue de ces litiges peut avoir une incidence importante sur les activités respectives de l'émetteur et sur la valeur des actions. Bien que l'émetteur évalue le bien-fondé de toute poursuite et se défende en conséquence, il pourrait devoir engager des dépenses importantes ou consacrer des ressources financières considérables à ces défenses. En outre, la publicité négative entourant de telles poursuites peut avoir un effet négatif important sur les activités de l'émetteur.

- a. **Droits de propriété intellectuelle** - Le succès futur de l'entreprise de l'émetteur dépend des droits de propriété intellectuelle entourant la technologie, y compris les secrets commerciaux, le savoir-faire et l'innovation technologique continue. Bien que l'émetteur s'efforce de protéger ses droits de propriété en enregistrant des marques de commerce et en déposant des demandes de brevet, les mesures qu'il prend pourraient ne pas suffire à protéger les droits de propriété ou à empêcher les autres de prétendre que leurs droits de propriété ont été violés.

Rien ne garantit que d'autres sociétés n'étudient ou ne développent pas d'autres technologies similaires à la nôtre. De plus, une protection efficace de la propriété intellectuelle peut être inapplicable ou limitée dans certains pays, et la nature globale d'Internet rend impossible le contrôle de la désignation finale de la technologie de l'émetteur. L'une ou l'autre de ces réclamations, qu'elle soit fondée ou non, pourrait exposer l'émetteur à des litiges coûteux. Si la protection des droits de propriété est inadéquate pour empêcher l'utilisation ou l'appropriation non autorisée par des tiers, la valeur de la marque et des autres actifs incorporels de l'émetteur pourrait être diminuée. L'un ou l'autre de ces événements pourrait avoir un effet négatif sur les activités et les résultats financiers de l'émetteur.

- a. **Incapacité d'obtenir des licences pour d'autres droits de propriété intellectuelle** - La technologie de l'émetteur peut nécessiter l'utilisation d'autres technologies et processus existants, qui sont actuellement, ou seront à l'avenir, assujettis à des brevets, à des droits d'auteur, à des marques de commerce, à des secrets commerciaux ou à d'autres droits de propriété intellectuelle détenus par d'autres parties, auquel cas l'émetteur devra obtenir une ou plusieurs licences pour utiliser ces autres technologies. Si l'Émetteur n'est pas en mesure d'obtenir des licences, à des conditions commerciales raisonnables, de la part des détenteurs de ces autres droits de propriété intellectuelle, il pourrait être contraint d'interrompre le développement et la fabrication ou de revoir la conception de sa technologie, faute de quoi il pourrait supporter un risque important de litige pour utilisation abusive des autres technologies. Dans un tel cas, l'activité et les opérations de l'émetteur pourraient être sérieusement affectées.
- b. **Conditions économiques générales** - Le succès financier de l'émetteur peut être sensible aux changements défavorables des conditions économiques générales au Canada et à l'échelle internationale, comme la guerre, les attaques terroristes, la récession, l'inflation, les conflits de travail, les changements démographiques, les changements météorologiques ou climatiques, le chômage et les taux d'intérêt. Rien ne garantit que l'émetteur réussira à commercialiser l'un ou l'autre de ses produits, ni que les revenus tirés de la vente de ces produits seront importants. Par conséquent, les revenus de l'émetteur peuvent varier d'un trimestre à l'autre, et les résultats d'exploitation de l'émetteur peuvent connaître des fluctuations.
- c. **Discrétion de la direction quant à l'affectation du produit** - Le produit net du présent placement sera utilisé aux fins décrites au point 6 : Utilisation des fonds. L'émetteur se réserve le droit d'utiliser les fonds obtenus dans le cadre du présent placement à des fins commerciales générales et à d'autres fins non envisagées actuellement qu'il juge être dans l'intérêt de l'émetteur et de ses actionnaires. En conséquence de ce qui précède, le succès de l'émetteur peut dépendre en grande partie de la discrétion et du jugement de la direction de l'émetteur en ce qui concerne l'application et l'affectation du produit net du placement. Les investisseurs confient leur investissement à la direction de l'émetteur, dont ils doivent dépendre du jugement et de la discrétion.
- d. **Risque lié à la législation anti-pourriel** - L'émetteur peut employer une stratégie de marketing direct en utilisant la communication par courriel. Il peut acquérir des adresses de courriel par l'entremise de l'inscription des consommateurs, de l'achat de listes de distribution de courriel, de la croissance organique, d'événements ou d'autres moyens. Les courriels envoyés par l'émetteur sont assujettis à la réglementation et aux lois de la Loi canadienne anti-pourriel (LCAP) ainsi qu'aux lois similaires des autres territoires où il peut exercer ses activités. La violation de la loi CASL ou d'autres lois similaires peut entraîner des mesures juridiques, réglementaires ou financières contre l'émetteur, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur ses activités, ses résultats financiers ou sa réputation.
- e. **Risque de taux d'intérêt** - L'émetteur détient ou détiendra à la fois des liquidités et des prêts à taux d'intérêt variable, ainsi que des prêts à recevoir, des prêts à payer ou d'autres formes de titres de créance. Ces instruments financiers portant intérêt présentent des risques liés à toute variation des taux d'intérêt du marché pendant la période où ils sont détenus.
- f. **Capacité de trouver des clients** - Le rendement des placements de l'émetteur est sensible à la capacité de l'émetteur de trouver des clients qui ont besoin de ses Services. Bien que l'émetteur croit qu'il existe une forte demande et des possibilités pour ses Services au Canada, il est possible que l'émetteur ait de la difficulté à trouver une clientèle à faible risque suffisamment importante pour avoir besoin de la quasi-totalité du capital qu'il réunit.

- g. Réglementation gouvernementale - Les activités de l'émetteur peuvent être assujetties à la réglementation des autorités gouvernementales partout où il exerce ses activités. L'atteinte des objectifs commerciaux de l'émetteur dépend, en partie, de la conformité aux exigences réglementaires adoptées par ces autorités gouvernementales et de l'obtention de toutes les approbations réglementaires. L'émetteur ne peut pas prévoir le temps nécessaire pour obtenir toutes les approbations réglementaires appropriées pour ses produits, ni l'étendue des tests et de la documentation qui peuvent être exigés par les autorités gouvernementales. Tout retard dans l'obtention ou le défaut d'obtenir les approbations réglementaires pourrait avoir un effet négatif important sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de l'émetteur.

Autres risques

COVID-19

La pandémie mondiale de COVID-19 et les mesures de confinement prises en réponse à celle-ci ont eu un impact négatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière, et pourraient continuer à le faire en fonction des développements futurs, qui sont incertains.

Les préoccupations sanitaires mondiales liées à l'épidémie de COVID-19 ont eu un impact sur l'environnement macroéconomique, et l'épidémie a considérablement accru l'incertitude économique. L'épidémie a conduit les gouvernements des pays du monde entier à mettre en œuvre des mesures pour tenter de contenir le virus, telles que des restrictions de voyage, une distanciation sociale et des restrictions sur les opérations commerciales qui ont eu un impact sur les consommateurs et les entreprises. Ces mesures ont eu un impact négatif et pourraient avoir un impact supplémentaire sur notre personnel et nos activités, ainsi que sur les activités de nos clients, fournisseurs et partenaires commerciaux. Si certaines de ces mesures ont été assouplies dans certaines juridictions, d'autres sont restées en place. La mesure dans laquelle les mesures actuelles sont supprimées ou de nouvelles mesures sont mises en place dépendra de l'évolution de la pandémie, ainsi que de la progression du déploiement mondial et de l'acceptation des vaccins.

La propagation du COVID-19 nous a amenés à modifier nos pratiques commerciales (notamment les déplacements des employés, les lieux de travail des employés et le travail dans un environnement distant), et nous pourrions prendre d'autres mesures si les autorités gouvernementales l'exigent ou si elles sont dans le meilleur intérêt de nos employés, de nos clients et de nos partenaires commerciaux. Il n'y a aucune certitude que ces mesures seront suffisantes pour atténuer les risques posés par le virus ou qu'elles seront satisfaisantes pour les autorités gouvernementales. La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Il n'existe pas d'événements récents comparables susceptibles de fournir des indications quant à l'effet de la propagation du COVID-19 et d'une pandémie mondiale et, par conséquent, l'impact final du COVID-19 ou d'une épidémie de santé similaire est très incertain et susceptible de changer. La mesure dans laquelle le COVID-19 aura un impact supplémentaire sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière dépendra des développements futurs, qui sont incertains, y compris, mais sans s'y limiter, la durée et la propagation de l'épidémie, sa gravité, les actions visant à contenir le virus ou à traiter son impact, et la rapidité et la mesure dans laquelle les conditions économiques et opérationnelles normales peuvent reprendre. Même après la fin de la pandémie de COVID-19, nous

pourrions continuer à subir des effets négatifs importants sur nos activités et notre résultat d'exploitation en raison de son impact économique mondial, y compris toute récession qui s'est produite ou qui pourrait se produire à l'avenir.

Point 10 : Obligations de déclaration

10.1 La société sera tenue de déposer une copie du présent document d'offre et du formulaire 45-106F1 de déclaration de placement avec dispense lors de toute clôture dans le cadre de cette offre.

Si la société dépasse 50 porteurs de titres, à l'exclusion des employés et des anciens employés, ou si une clôture a lieu dans le cadre du présent placement, selon la première éventualité, la société ne sera plus considérée comme un «émetteur privé» au sens du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus (**NI 45-106**). À ce moment-là, la société sera obligée de déposer un formulaire 45-106F1 de déclaration de placement avec dispense chaque fois qu'elle distribuera des titres en vertu d'une dispense de prospectus à l'avenir.

Tout dépôt tel que discuté ci-dessus sera effectué sur SEDAR.com (Système électronique de données, d'analyse et de recherche), le système de dépôt électronique pour les documents d'information des émetteurs à travers le Canada, ou directement auprès de la British Columbia Securities Commission ou de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, en fonction de la juridiction de la Société et de l'abonné qui y est discuté.

10.2 L'émetteur n'est pas un " émetteur assujéti " dans aucun territoire du Canada. En tant que société constituée en vertu de la Loi, l'émetteur est tenu de fournir aux actionnaires des états financiers et tout autre renseignement concernant la situation financière de la société et les résultats de ses activités, comme l'exige la Loi.

10.3 Informations relatives à l'accord de vote fiduciaire de la société :

- a. Pourcentage d'actions avec droit de vote visées par l'accord : 39,9%
- b. Nom du fiduciaire : Julien Brault

Point 11 : Restrictions de revente

11.1 **Les titres que vous achetez sont soumis à une restriction de revente. Il se peut que vous ne puissiez jamais revendre les titres.**

Point 12 : Droits des acquéreurs

12.1 Droits d'action en cas de fausse déclaration

En cas de fausse déclaration dans le présent document d'offre, vous avez le droit

- i. **d'annuler votre contrat d'achat de ces titres avec l'émetteur, ou**
- ii. **de réclamer des dommages-intérêts à l'émetteur et vous pouvez, dans certaines juridictions, avoir le droit légal de réclamer des dommages-intérêts à d'autres personnes.**

Vous pouvez bénéficier de ces droits, que vous vous soyez fié ou non à la fausse déclaration. Cependant, il existe diverses circonstances qui limitent vos droits. En particulier, vos droits peuvent être limités si vous aviez connaissance de la fausse déclaration au moment où vous avez acheté les titres.

Si vous avez l'intention d'invoquer les droits décrits aux paragraphes (a) ou (b) ci-dessus, vous devez le faire dans des délais stricts.

Droit d'annulation de deux jours :

Vous pouvez annuler votre contrat d'achat de ces titres. Pour ce faire, vous devez envoyer un avis au portail de financement au plus tard à minuit le deuxième jour ouvrable suivant la conclusion de l'accord. En cas de modification du présent document d'offre, vous pouvez annuler votre accord d'achat de ces titres en envoyant un avis au portail de financement au plus tard à minuit le deuxième jour ouvrable après que le portail de financement vous ait fourni un avis de modification.

Point 13 : Date et attestation

13.1 Le présent document d'offre ne contient pas de fausse déclaration.

13.2 Signataire autorisé :

Signature :		Date :	08 / 10 / 2022
-------------	---	--------	----------------

Julien Brault
PDG

13.3 Je reconnais que je signe le présent document d'offre par voie électronique et j'accepte que cette signature soit l'équivalent juridique de ma signature manuscrite.

TITLE	Hardbacon CF Offering Document (French) July 6, 2022
FILE NAME	Formulaire 45-110 F1 V6 clean.docx
DOCUMENT ID	f36ad2da4dfca5a2cf0390f44286a0dc1907da4c
AUDIT TRAIL DATE FORMAT	MM / DD / YYYY
STATUS	● Signed

Document History



SENT

07 / 06 / 2022

11:21:42 UTC-7

Sent for signature to Julien Brault (julien@hardbacon.com)
from agreements@frontfundr.com
IP: 209.141.196.152



VIEWED

07 / 27 / 2022

12:18:53 UTC-7

Viewed by Julien Brault (julien@hardbacon.com)
IP: 137.175.253.172



SIGNED

07 / 27 / 2022

12:19:02 UTC-7

Signed by Julien Brault (julien@hardbacon.com)
IP: 137.175.253.172



COMPLETED

07 / 27 / 2022

12:19:02 UTC-7

The document has been completed.